

CANADA
QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE

Séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Rivière-
au-Tonnerre, tenue ce 10 décembre 2019 à 19 h 00.

SONT PRÉSENTS (ES):

Madame Lorenza Beaudin	Maire
Monsieur Edwin Bond	Conseiller
Monsieur Karl Derosby	Conseiller
Madame Anne-Marie	Conseillère
Monsieur Eddy Boudreau	Conseiller

SONT ABSENTS :

Monsieur Jimmy Poirier	Conseiller
Monsieur Jacques Bernier	Conseiller

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : Josée Poulin directrice générale

Formant quorum sous la direction de la mairesse Lorenza Beaudin

1. MOMENT DE RECUEILLEMENT

Les participants se recueillent.

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Au bureau municipal de Rivière-au-Tonnerre, l'assemblée est ouverte à
19 h 00 par la mairesse, madame Lorenza Beaudin. Madame Josée Poulin fait
fonction de secrétaire.

3. RÉOLUTION 175-12-19

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

APPUYÉ PAR le conseiller Karl Derosby

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

4. RÉOLUTION 176-12-19

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE
FINANCIER 2020 (RÈGLEMENT 191-12-19)**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Eddy Boudreau

APPUYÉ PAR le conseiller Edwin Bond

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'adopter le règlement 191-12-19, règlement relatif à l'imposition des
des taxes foncières, des taxes spéciales et le taux d'intérêt de 15 % pour
l'exercice financier 2020

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée au conseil

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la clôture de l'assemblée est proposée par le conseiller Edwin Bond. Madame Lorenza Beaudin, mairesse déclare la séance levée à 19 h 15.

SIGNATURE :

Josée Poulin
Directrice générale

Lorenza Beaudin
Maire